



# Communiqué de presse

Nyon, le 5 juin 2018

## La qualité des eaux du Léman propice à la baignade

***Les nageurs et autres amateurs d'activités nautiques sur le Léman peuvent se réjouir cette année encore : ils pourront profiter d'eaux propres tout autour du Léman. En effet, la quasi-totalité des plages régulièrement suivies par les autorités présente à nouveau des eaux de très bonne qualité sanitaire. L'édition 2018 de la Carte des plages du Léman, élaborée par la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL), est maintenant disponible.***

### **Des eaux de bonne qualité sanitaire pour les plages du Léman**

La qualité sanitaire des eaux de 113 plages autour du lac est régulièrement analysée par les autorités compétentes et, à l'approche de cet été, la quasi-totalité des plages surveillées (112 sur 113) sont tout à fait propices à la baignade. En effet, 90 % d'entre elles présentent des eaux d'excellente à très bonne qualité, auxquels s'ajoutent 9 % de plages avec des eaux de bonne à moyenne qualité. Les critères définissant des eaux de bonne et moyenne qualité étant très proches, la baignade dans les eaux de « qualité moyenne » ne comporte aucun risque sanitaire.

Toutefois, les autorités maintiennent le statut de de la Pointe à la Bise (Genève) en plage « pouvant être momentanément polluée ». En effet, la proximité de la réserve naturelle du même nom, avec sa forte concentration d'oiseaux d'eau, entraîne un apport souvent élevé de bactéries fécales (*Escherichia coli*) d'origine aviaire.

### **Des analyses régulières par les autorités**

Les services compétents des cantons de Genève, de Vaud et du Valais, ainsi que celui du département de la Haute-Savoie sont en charge de la surveillance de la qualité sanitaire des eaux de baignade du lac. Des analyses sont réalisées tout au long de la saison pour détecter d'éventuelles pollutions en cours d'été. Lorsqu'une plage est momentanément polluée pour des raisons particulières, les autorités en informent la population.

### **Comment se procurer la carte des plages ?**

La carte des plages 2018 de la CIPEL, présentant la qualité des eaux de baignade, est disponible en version électronique et en PDF sur le site [www.cipel.org/plages-du-leman](http://www.cipel.org/plages-du-leman). Elle sera également distribuée dans les offices du tourisme ou autres centres d'accueil du public et peut être demandée au secrétariat de la CIPEL ([cipel@cipel.org](mailto:cipel@cipel.org)).

### **Contact :**

Audrey Klein, Secrétaire générale de la CIPEL  
Courriel : [cipel@cipel.org](mailto:cipel@cipel.org) - Tél. : 058 460 46 69 (de la France : +41 58 460 46 69)